

# Le Parisien

## CAHIER SPÉCIAL

EN PARTENARIAT AVEC



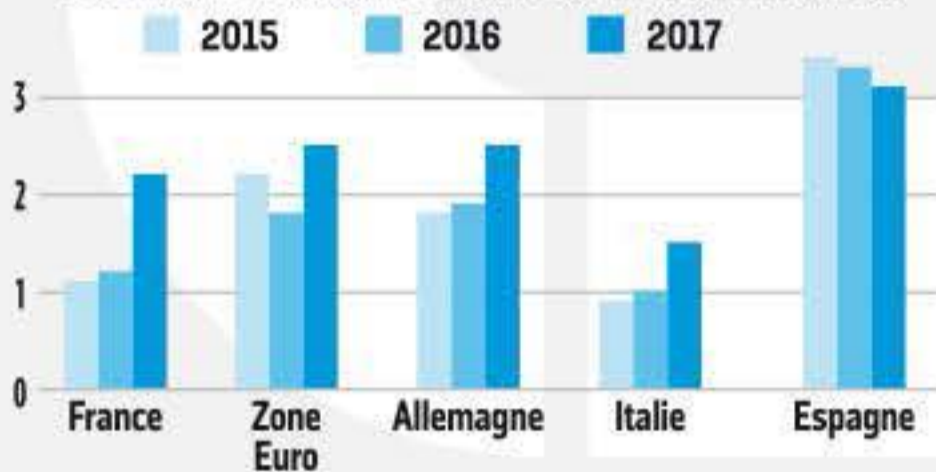
# Des chiffres pour mieux comprendre la France

Chaque année le Conseil économique, social et environnemental (CESE) publie un rapport sur l'état de la France : 11 indicateurs qui dressent un panorama complet de l'état de la société et de l'économie dans l'Hexagone.

#1

PIB : EMBELLIE EN 2017

Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Depuis la récession de 2009, la reprise de la croissance a été particulièrement lente en France (+1,1% en moyenne par an entre 2009 et 2016). L'année 2017 a connu une nette amélioration à 2,2%, ce qui reste néanmoins inférieur à la moyenne de la zone Euro (2,5%).

Source : Insee

DES FRANÇAIS PLUTÔT HEUREUX DE LEUR SORT

#2

Satisfaction dans la vie (année 2016)

7,2/10

Cet indicateur est basé sur une enquête statistique au cours de laquelle les Français doivent indiquer leur satisfaction concernant la vie qu'ils mènent actuellement sur une échelle de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (très satisfait). Les 16-24 ans sont plus satisfaits que la moyenne (7,8/10) alors que les 76 ans et plus le sont beaucoup moins (6,7/10).

Source : Insee/Enquête SRCV

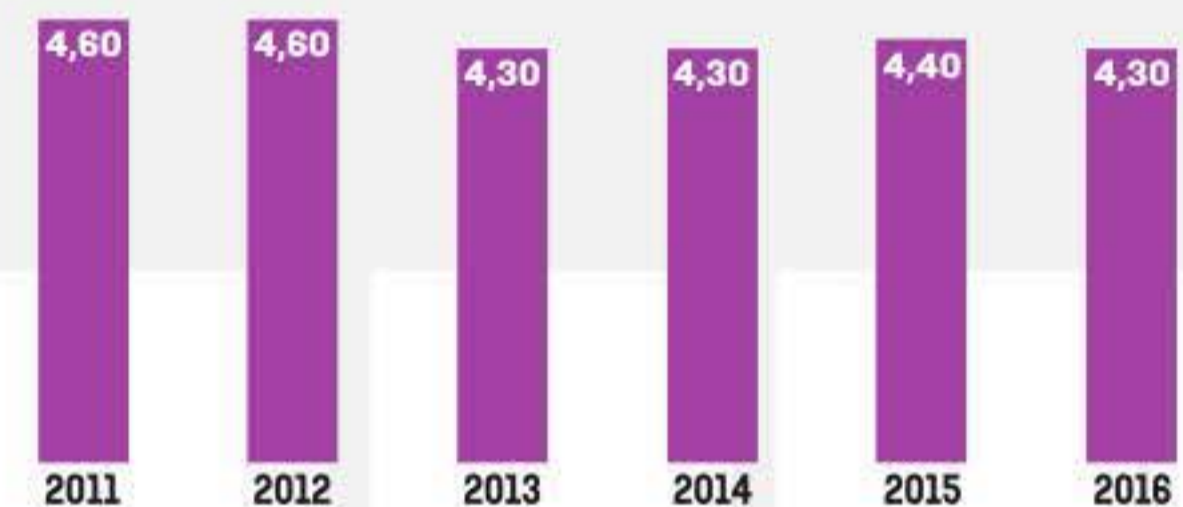


#3

INÉGALITÉS : PEUT MIEUX FAIRE

Inégalités de revenus après redistribution (écart entre les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres)

En 2016, par exemple, les 20% des Français les plus riches avaient des revenus équivalents à 4,3 fois ceux des 20% les plus pauvres.



Après une hausse liée à la crise de 2008, les inégalités de revenus ont tendance à diminuer en France. Comparée à nos voisins européens, la France est ici en bonne position. Elle fait aussi bien que la Suède et mieux que l'Allemagne et le Royaume-Uni. Une position qui ne doit pas faire oublier les très fortes disparités qui existent néanmoins dans notre pays.

Source : Insee

## Le regard de la société civile sur l'état du pays



Patrick Bernasconi, président du CESE.

**Le CESE a vocation à représenter l'ensemble de la société civile. Comment vous-y prenez-vous et à quelles fins ?**

L'idée qui a présidé à la création du CESE est d'instaurer un lieu de débat pour la société civile. Le conseil est composé de quatre-vingts organisations : chefs d'entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, syndicats, associations de jeunes et de défense de l'environnement. C'est la seule assemblée dans laquelle des organisations antagonistes à l'extérieur, et qui rassemblent des millions de Français, peuvent débattre. À travers des rapports et

des avis – le plus souvent votés à une large majorité, preuve que le consensus est possible dans notre pays –, le Conseil apporte aux responsables politiques un éclairage issu de la société civile dans son ensemble. Je note que, depuis 2016, deux tiers des préconisations du Conseil, dans le cadre de travaux effectués à la demande du gouvernement ou du Parlement, ont été suivis d'effets dans des textes de loi ou des décrets. Reste que le CESE doit renforcer son rôle dans la démocratie. C'est le sens de mon élection à la présidence de cette assemblée et le vœu partagé par les conseillers. Aujourd'hui, dans le cadre de sa réforme, le CESE est le principal acteur de sa transformation.

**Est-ce à dire que vous voyez positivement la réforme constitutionnelle qui se profile et qui porte, entre autres, sur le CESE ?**

Tout à fait. Cette réforme va changer en profondeur notre institution. Nous allons devenir la Chambre de la Société Civile et

notre rôle institutionnel sera renforcé. Dorénavant, si la réforme constitutionnelle est approuvée par le Parlement, nous serons consultés sur tous les projets de loi en matière économique, sociale et environnementale, en amont du débat à l'Assemblée. Par ailleurs, la Chambre de la société civile aura pour mission d'organiser la participation citoyenne, que ce soit en se saisissant de sujets de pétitions initiés par des citoyens, en intégrant des citoyens à nos travaux, en les consultant de différentes manières (plate-formes, ateliers citoyens, etc.), et ce préalablement au temps législatif.

**Hier, le CESE a voté le Rapport annuel sur l'état de la France. Quel est son rôle ?**

Ce Rapport sur l'état de la France est un document que le Conseil doit obligatoirement rendre au Premier ministre chaque année. À sa demande, nous avons réfléchi en 2016 à la manière d'établir un diagnostic pertinent sur l'état

de la société française dans toutes ses dimensions : économiques, sociales et environnementales. Nous avons donc pris le parti de nous appuyer sur dix indicateurs complémentaires de l'examen du simple PIB, qui ne peut plus être l'alpha et l'omega de nos instruments de mesure. Cela nous permet de réaliser, chaque année, une photographie assez nette de l'état de notre pays, de mesurer les progrès – ou les reculs – de notre système et de nous comparer à nos partenaires européens. Ce rapport est primordial pour aider les pouvoirs publics à comprendre les évolutions de notre société.

**Vous avez décidé cette année d'insister sur la question de l'investissement. Pourquoi ?**

En 2016, notre rapport s'intitulait « Croire en la France » et en 2017, « Réconcilier la France ». Il était question de mesurer les nombreux atouts de la France sans faire l'impasse sur ses difficultés. Au moment où la conjoncture économique s'améliore,

nous avons estimé qu'il fallait cette année nous intéresser au sujet de l'investissement pour améliorer les conditions de vie des Français et réduire les inégalités. En effet, la qualité des investissements, leur fléchage sur les questions primordiales, comme la formation ou la transition énergétique, sont pour notre assemblée des conditions nécessaires à la construction d'un avenir pérenne et ambitieux.

C'EST QUOI ?

Le CESE, qui deviendra bientôt la Chambre de la société civile, est

la 3<sup>e</sup> assemblée de la République après l'Assemblée nationale et le Sénat. Composée de représentants des entreprises, des syndicats, d'associations, elle est une assemblée consultative dont l'objet est d'éclairer les pouvoirs publics.



# Agir pour les jeunes et les seniors

Taux d'emploi  
des 15-64 ans  
France entière

64,2%

20<sup>e</sup> place  
sur 28



## L'EMPLOI PROGRESSE LENTEMENT #4

Le taux d'emploi progresse légèrement en France, c'est une bonne nouvelle. Reste que nous faisons moins bien que la moyenne des pays de l'Union Européenne (66,6%) et que cette progression masque de mauvais résultats en matière d'emploi des jeunes et des seniors.

Source : Eurostat - 2016



Le défi à relever, c'est celui de la formation

ALAIN CORDESSE, conseiller, membre de la Section du Travail et de l'Emploi au CESE.

## CHEZ CONVERS, L'EMBAUCHE DE SENIORS A PERMIS DE PROPOSER DES SERVICES À PLUS HAUTE VALEUR AJOUTÉE

Le profil des salariés de la société de centre d'appels Convers, à Nice, a de quoi interpeller : 30% ont plus de 50 ans et 30% moins de 30. Le turnover y est jusqu'à 5 fois inférieur à celui que l'on constate généralement dans le



secteur et 80% du personnel encadrant est issu de l'interne. Dès sa création, l'entreprise a fait de l'embauche des seniors une de ses priorités, se souvient Anne Cagnard, directrice des ressources humaines et de la production de Convers et cofondatrice. « Nous y avons vu plusieurs avantages : une plus grande stabilité mais aussi une attitude plus posée, une plus grande culture générale qui conduisaient à une meilleure qualité des contacts téléphoniques... »

Autre point mis en avant chez Convers, la formation. « Elle est indispensable, estime Anne Cagnard, car elle apporte aux salariés des compétences, un surcroît de motivation, une plus grande mobilité, des capacités d'évolution... » Mieux, grâce au profil intergénérationnel des salariés, Convers a pu développer le tutorat à double sens. « Les plus expérimentés forment les plus jeunes qui, en retour, leur font profiter de leur vision plus actuelle de notre société. »

Les jeunes, et dans une moindre mesure les seniors, sont les plus touchés par le chômage : un peu plus du tiers de la tranche d'âge des 15-24 ans se trouve sur le marché du travail, pour la plupart des jeunes peu ou pas qualifiés. La situation des seniors est différente puisque leur taux de chômage est de l'ordre de 7% et donc inférieur au taux de chômage global. En revanche, les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans ont généralement de très grandes difficultés à retrouver un poste y compris lorsqu'ils ont un bon niveau de qualification. Pour le CESE, c'est sur la formation qu'il faut agir au premier chef, qu'elle soit ini-

tiale ou continue. C'est particulièrement évident pour lutter contre le décrochage scolaire et l'arrivée de jeunes sur le marché du travail sans diplôme ou qualification, mais c'est également important pour lutter contre le chômage des plus âgés. « Pour les seniors, l'important, c'est le maintien dans l'emploi, estime Alain Cordesse, conseiller membre de la Section du Travail et de l'Emploi au CESE. Pour cela, il faut parvenir à former les salariés tout au long de leur carrière, à faire évoluer leurs compétences, à améliorer leur adaptation aux mutations technologiques... et généraliser les formations diplômantes qui faciliteront leur mobilité sur le marché du travail. »

# Mieux prendre en compte la dépendance

Mieux financer la prise en charge de la perte d'autonomie

MARIE-ODILE ESCH, conseillère et rapporteure de l'avis « Vieillir dans la dignité ».

La situation complexe des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) n'est pas nouvelle, et ce n'est pas la première fois que le CESE doit se pencher sur le sujet, comme l'explique Marie-Odile Esch, conseillère au sein de l'institution. « C'est le 7<sup>e</sup> rapport réalisé par le CESE depuis 2007 sur le sujet du vieillissement et de la dépendance. En 2015, la loi a permis certaines avancées sur le maintien à domicile ou la prise en compte du rôle des aidants. Mais la question du financement n'a pas été suffisamment posée. De lieux de vie, les Ehpad se sont transformés en des lieux de soins, et les moyens n'ont pas

suivi. » Pour les personnes âgées, entrer dans un Ehpad a déjà un prix : le tarif mensuel moyen y est aujourd'hui de 1949 € par mois, quand la retraite moyenne des Français ne s'élève qu'à 1376 €. « Il y a urgence à trouver des solutions. Le nombre de personnes dépendantes augmente et nous connaissons un pic important entre 2030 et 2045. Il faut s'y préparer et lancer un large débat public sur les sources de financement de la perte d'autonomie. » En réponse à la colère des personnels d'Ehpad, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, a annoncé fin mai le déblocage supplémentaire de 300 millions d'euros en 2019. Seront-ils suffisants ?

#5  
L'ESPÉRANCE DE VIE EN  
BONNE SANTÉ STAGNE

Années de vie en bonne santé

64,1 62,7

Le nombre d'années de vie en bonne santé (c'est-à-dire en absence de limitation d'activité dans les gestes du quotidien et en absence d'incapacité). En 2015, la France faisait mieux que la moyenne européenne pour les femmes (63,3, 6<sup>e</sup> place/28) et se situait exactement à la moyenne pour les hommes (10<sup>e</sup> place/28).

Source : Eurostat - 2016

## DEUX QUESTIONS À CHRISTOPHE PRUDHOMME

Christophe Prudhomme, médecin-urgentiste, cosignataire de la pétition « Dignité des personnes âgées, des moyens pour nos Ehpad ! »

### Pourquoi les urgentistes se mobilisent-ils sur la question des Ehpad ?

Parce que nous rencontrons à l'hôpital, et dans les services d'urgence en particulier, des situations tout à fait anormales. Par manque de personnel médical, les Ehpad envoient aux urgences des patients qui ne devraient pas y être... Deux tiers des résidents d'Ehpad qui sont conduits à l'hôpital pourraient être pris en charge par un médecin généraliste. Et nous rencontrons un large écho puisque plus de 600 000 personnes ont déjà signé la pétition.

### Quelles sont les revendications portées par votre pétition ?

Les Ehpad sont sous-médicalisés aujourd'hui, et les évolutions démographiques ne vont faire qu'aggraver la situation



actuelle. Il faut que chaque établissement ait son infirmière à demeure. Il faut que chaque Ehpad dispose d'un médecin généraliste référent à même de passer quotidiennement voir les patients qui en ont besoin. Au bout du compte, ce sont 200 000 emplois qu'il faut très rapidement créer afin de faire en sorte que chaque résident puisse être correctement pris en charge.



# Changer de regard sur la pauvreté



« Une vie de misère, on ne la choisit pas »

MARIE-ALETH GRARD, conseillère au CESE, vice-présidente de ATD Quart Monde.

Dans l'Hexagone, 13,5% des Français vivent dans un foyer dont le niveau de vie est inférieur au seuil de la pauvreté. Certes, la France fait mieux que la moyenne européenne (17,5%) et que l'Allemagne (16,5%). Mais cela représente quand même 9 millions de personnes qui vivent difficilement, voire très difficilement...

## PRISE DE CONSCIENCE

Pour le CESE, améliorer la situation passe impérativement par un vrai changement de regard sur la pauvreté. « Une vie de misère, contrairement à ce que l'on entend trop souvent, on ne la choisit pas, assène Marie-Aleth Gard, conseil-

lère au CESE et vice-présidente de l'association ATD Quart Monde. La vie n'est pas la même quand on doit passer ses journées à se demander ce que l'on va donner à manger à ses enfants le soir, à être dans la peur de perdre son logement... quand on en a un ! Or, on est beaucoup plus efficace dans la lutte contre la pauvreté lorsque les acteurs comprennent ce qui ne va pas de soi : la réalité du quotidien de ces personnes, de ces familles en proie à la grande pauvreté. Dès qu'on prend le temps d'expliquer, les acteurs se mettent en route, travaillent ensemble, trouvent des solutions adaptées... Et le plus souvent, les résultats suivent. »

#6

## 1 FRANÇAIS SUR 10 « PAUVRE EN CONDITION DE VIE »

Cet indicateur est construit sur la base d'une liste de biens matériels. Sont considérés comme « pauvres en condition de vie », ceux qui déclarent au moins trois privations ou difficultés matérielles dans une liste de neuf biens standards (chauffage, logement, consommation insuffisante en viande, vacances, voiture personnelle...).

Source : Eurostat - 2016



## L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL MOBILISE SES ENSEIGNANTS

Le lien entre grande pauvreté et échec scolaire n'est aujourd'hui plus contesté. Mais la complexité de ces mécanismes, comme la grande diversité des situations, ont conduit l'Académie de Créteil et ses plus de 3 200 établissements scolaires à travailler à changer le regard des enseignants sur les effets de la grande pauvreté.

« Les enseignants sont parfois désarmés face aux problématiques spécifiques liées à la grande pauvreté, explique Alain Pothet, inspecteur pédagogique, correspondant pour l'éducation prioritaire, tant

au niveau de la compréhension des élèves qu'à celui de leurs relations avec les parents. Nous sommes allés à leur rencontre pour les sensibiliser, les aider à trouver des pistes de travail qui leur permettraient de mieux aider ces enfants à réussir. En lien avec les équipes éducatives, nous avons élaboré "10 grains d'animations", des modules de formation et de sensibilisation qui permettent aux enseignants de poser le sujet, de travailler ensemble en fonction des spécificités locales. Il est trop tôt pour mesurer les résultats de cette initiative. Mais la richesse



des débats montre que les enseignants, pour qui la réussite des élèves est la raison de vivre, sont prêts à changer leur regard et leur façon de travailler. »

# Réinventer l'industrie française



« La production est trop faible en France »

MARIE-CLAIRE CAILLETAUD, conseillère au CESE, membre de la section des activités économiques.

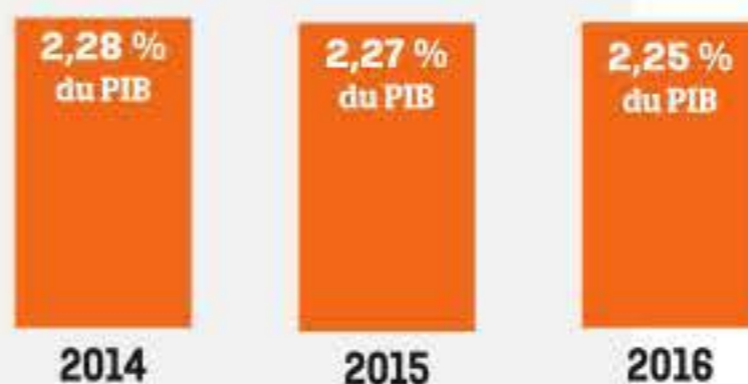
L'idée reçue s'est installée depuis longtemps que la France devait investir dans les secteurs immatériels et les services tandis qu'elle externaliserait sa production. Le CESE bat cette position en brèche et affirme qu'il faut bâtir une industrie forte et visionnaire. « La production est trop faible en France, ce qui déséquilibre notre balance commerciale, et est une catastrophe du point de vue social et environnemental, constate Marie-Claire Cailletaud, conseillère au CESE. La place de l'industrie en France, c'est 12% du PIB, contre 16 en Europe. Contrairement à ce que l'on pense généralement, c'est par l'industrie et

en nous appuyant sur les nouvelles technologies que nous parviendrons à répondre aux défis de la transition écologique. » Pour relancer la machine industrielle, le CESE préconise que l'État reprenne son rôle de stratège : « La politique industrielle doit être coconstruite par l'État, les collectivités, les entreprises et les partenaires sociaux. » Au-delà, le CESE estime qu'il faut travailler selon trois axes : l'accès au financement pour les entreprises industrielles – principalement les PME –, le renforcement des investissements en recherche et l'investissement massif dans les formations initiale et professionnelle pour tous.

#7

## AUGMENTER NOTRE EFFORT DE RECHERCHE

Effort de recherche



L'effort de recherche mesure la part du PIB consacrée à la recherche publique et privée en France. Aujourd'hui, le pays est très loin de l'objectif au niveau européen de 3%. L'effort a même tendance à baisser en 2016, du fait de la stagnation des dépenses des entreprises. Or, les enjeux pointés par le CESE, liés à la réindustrialisation et à la transition écologique, nécessitent justement un plus grand effort de recherche.

Source : INSEE/ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

## DEUX QUESTIONS À PIERRE MUSSO

Pierre Musso, professeur en sciences de l'information et de la communication à Télécom ParisTech, auteur de « La Religion industrielle ».



Parler de réindustrialisation aujourd'hui, n'est-ce pas à rebours de l'idée prédominante selon laquelle nous sommes entrés dans une ère postindustrielle ?

Si, bien entendu mais cette notion d'ère postindustrielle était une erreur. On vend aujourd'hui de plus en plus de services associés aux biens, l'agriculture s'est industrialisée... Les frontières entre les différents secteurs de l'économie, agriculture-industrie-services, ont été complètement bouleversées. L'industrie souffre d'une image négative d'exploitation outrancière des hommes et de la nature. Mais l'industrie aujourd'hui, ce n'est pas les usines du XIX<sup>e</sup> siècle. Plutôt que d'en finir avec elle,

il faut travailler à la transformer en s'appuyant sur les progrès des systèmes d'informations.

### Comment décririez-vous alors l'usine moderne ?

Au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles on parlait de manufactures, de faire avec les mains. J'aime assez le terme de « cervofactures », faire avec son cerveau. La production est aujourd'hui construite autour du système d'informations mais l'entreprise est avant tout une communauté de connaissances et de compétences. Ce qui ne veut pas dire qu'à un moment du processus, on ne doit pas fabriquer.





**PATRICIA BLANCARD**, rapporteure du Rapport 2018 sur l'état de la France, lors d'une commission du CESE.

# “ Les entreprises doivent plus investir dans l'innovation ”

Entreprises, État, ménages : la France est endettée. Mais la question est moins le niveau de la dette que les raisons pour lesquelles on la crée, comme l'expliquent Patricia Blancard, corapporteuse du Rapport 2018 sur l'état de la France avec Anne-Marie Couderc, et Pierre-Antoine Gailly, conseiller au CESE.

## La France s'endette de plus en plus. Faut-il s'en inquiéter ?

**Patricia Blancard** : Il faut avant toute chose comprendre que la dette publique, c'est-à-dire celle de l'État et des collectivités locales, la dette des entreprises et la dette des ménages ne peuvent pas être regardées de la même façon. Dans tous les cas, tout dépend de pourquoi on s'endette... La dette publique est très importante, ce qui implique le paiement d'intérêts importants. Il faut donc avoir une vigilance toute particulière sur l'évolution des taux d'intérêt qui sont repartis à la hausse même si celle-ci reste très mesurée.

**Pierre-Antoine Gailly** : Concernant la dette publique, il faut revenir à une vision à plus long terme. On doit être vigilant sur la dette de l'an prochain, mais il

faut surtout travailler sur la structure de la dette que l'on aura dans cinq ans.

## Sur le plan de cette dette publique, que préconise le CESE ?

**P. B.** : Il faut en garder la maîtrise, c'est nécessaire. Mais il faudrait également modifier notre façon de la considérer. Investir, c'est parier sur l'avenir. Bien conduits, certains investissements permettent, à terme, de diminuer l'endettement. Et puis, l'État dispose d'actifs qui ne sont pas pris en compte dans le calcul de la dette, alors qu'ils font partie de la richesse de la nation. Nous ne préconisons pas la vente des actifs tous azimuts, et certainement pas avec une vision à court terme avec pour seul but la réduction de la

dette. L'État n'est certes pas toujours le meilleur gestionnaire, mais il est important de détenir des actifs, dont certains sont stratégiques.

## La dette des ménages augmente régulièrement...

**P. B.** : Oui mais elle est globalement saine. Les mesures prises pour endiguer le surendettement ont porté leurs fruits. La plus grosse part de la dette est liée à l'immobilier car les Français ont un très fort besoin de garantir leur épargne. Par ailleurs, les emprunts sont basés sur des taux fixes, ce qui diminue encore le risque. Reste que ce sont les Français les plus riches qui s'endettent : 70 % de la dette des ménages est le fait des 10 % les plus riches...

**P.-A.G.** : L'immobilier profite en

effet des taux bas. On s'endette aujourd'hui pour 30 ou 35 ans, ce qui montre une certaine confiance en l'avenir. Ce qu'il faudrait maintenant, c'est réfléchir à plus orienter l'épargne des Français vers l'appareil productif.

## La dette des entreprises augmente également...

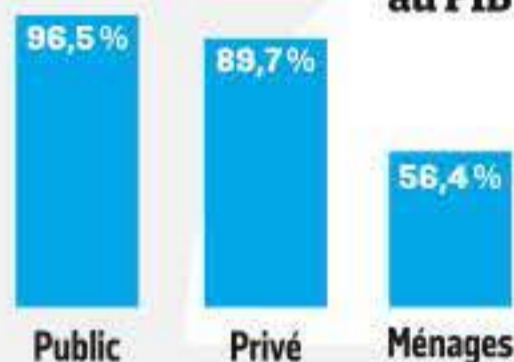
**P.-A.G.** : Contrairement à celle des ménages, la dette des entreprises est basée sur des taux variables, ce qui pourrait poser problème si les taux d'intérêts augmentaient brutalement. Cependant, nos entreprises sont bien gérées et elles disposent d'une trésorerie solide, leur dette est saine. L'augmentation de celle-ci montre également qu'elles n'ont plus de problème pour se financer, ce

qui est également une bonne nouvelle. D'ailleurs, on note une baisse du nombre de fermetures d'entreprises. La question qu'il faut en revanche se poser, c'est celle de l'investissement. Ces dernières années, les entreprises – si l'on excepte les start-up – se sont endettées pour renouveler leur capacités de production, domaine dans lequel la France était en retard. Il faudrait maintenant qu'elles investissent plus dans leur développement, dans l'innovation...

**P. B.** : L'industrie n'a pas une bonne image en France, nous avons semble-t-il acté la désindustrialisation. Nous pensons, au CESE, qu'il faut changer cela, et investir dans l'industrie, monter en gamme, mieux utiliser notre potentiel...

## UNE HAUSSE DE L'ENDETTEMENT FACILITÉE PAR DES TAUX BAS

### Endettements rapportés au PIB



Ces indicateurs augmentent régulièrement depuis une dizaine d'années. L'emprunt est encouragé par des taux d'intérêt particulièrement bas. Aujourd'hui, un ménage sur deux est endetté et un sur trois pour des motifs immobiliers. Une remontée des taux ferait peser un risque sur l'ensemble de l'économie.

Source : Eurostat - 2016

## DÉCROCHAGE SCOLAIRE : MIEUX QUE PRÉVU

# #9

## Sortie précoce du système scolaire

# 8,8%

Cet indicateur comptabilise les jeunes de 18 à 24 ans qui ne poursuivent plus ni études, ni formation, et n'ont ni CAP, ni BEP, ni diplôme plus élevé. La France avait fixé un objectif de 9,5 % d'ici à 2020. Objectif déjà atteint donc. Une bonne nouvelle qui ne doit pas masquer que 80 000 jeunes sont sortis en 2017 du système scolaire sans formation aboutie (ils étaient 140 000 en 2010).

Source : Insee - 2016

# #10

## EMPREINTE CARBONE : DOIT MIEUX FAIRE

Empreinte carbone en France en tonne d'équivalent CO<sub>2</sub>, par habitant et par an

# 10,7 T



L'empreinte carbone des Français a augmenté de nouveau entre 2015 (10,5 T) et 2016, même si elle reste inférieure au pic mesuré entre 2000 et 2006 (11,6 T). Ce chiffre doit être mis en regard des objectifs fixés de 2T/an/hab (soit 5 fois moins) d'ici 2050 pour contenir le réchauffement à moins de 2°C.

Sources : Eurostat, Insee, Citepea, IEA - 2016

## TOUJOURS MOINS DE TERRES CULTIVÉES

# #11

Part du territoire métropolitain bâti, revêtu ou stabilisé (routes, parking, voies ferrées, chemins...)

# 9,5%



Le taux d'artificialisation des sols mesure la part du territoire bâti ou couvert par des routes. Pour la France métropolitaine, il s'établit à 9,5%, en augmentation depuis 2015, du fait de l'augmentation des autorisations à construire. Cette artificialisation se fait toutefois beaucoup plus sur des terres agricoles que sur des zones naturelles (forêts et prairies).

Source : ministère de l'Agriculture - 2015